

INFORMATIONS PRATIQUES

◆ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 03.29.33.32.95

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture

Le lundi

◆ BIBLIOTHÈQUE

10, rue de la Mairie - (gratuit pour les moins de 15 ans)

Nous acceptons avec reconnaissance, romans, livres-jeunesse récents (moins de 10 ans).

Mail : laforgeauxlivres@gmail.com :

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Tout vient à point à qui sait attendre... Il aura fallu plus d'un an pour intégrer tous nos livres dans le catalogue de la BMI. Dorénavant, le prêt est informatisé donc plus rapide et plus fiable. Les Forgerons peuvent ainsi emprunter des ouvrages dans les six bibliothèques du réseau (Épinal, Golbey, Thaon, Deyvillers, Xertigny et Bains-les-Bains), cela pour la modique somme de 6 euros, montant de l'inscription. Avantage supplémentaire, les emprunts peuvent être récupérés ou rendus directement à La Forge aux livres, la bibliothèque des Forges. La rapidité des enregistrements a également permis un partenariat avec une classe de l'école maternelle et les élèves de moyenne et grande sections viennent maintenant chercher des albums tous les mardis après-midi.

La bibliothèque recherche de nouveaux bénévoles afin d'offrir des horaires d'ouverture plus importants ainsi que l'accueil éventuel d'autres classes.

Vous pouvez nous joindre au 03.29.82.49.43 ou 06.43.46.11.67 le **mardi après-midi de 14h00 à 18h30 et le mercredi matin de 10h00 à 12h00** L'équipe de la Forge aux livres

◆ DÉCHETTERIE LES FORGES

SICOVAD : Tél: 03.29.31.33.75 - Mail : contact@sicovad.fr - Site : www.sicovad.fr

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h00 à 18h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermeture

Le lundi

Rappel : - Collecte des ordures ménagères le **mercredi soir à partir de 18h00**
- Collecte du tri sélectif le **mardi à partir de 5h00**

Pour des raisons de sécurité, la déchetterie DES FORGES ne peut plus accepter les déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que les produits chimiques dangereux. Vous pouvez les déposer à la déchetterie de GOLBEY ouverte aux mêmes horaires.

◆ INFORMATIONS EN LIGNE SUR :

Notre site : mairielesforges.fr

Panneau Pocket : www.panneaupocket.com



Facebook

Service jeunesse Les Forges
NousLesForges
Mairie de Les Forges

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia DUGRAVOT, Anne-Lyse GROMER-PETIER, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT.

Publication trimestrielle - Tirée en 934 exemplaires - Imprimée par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



LES FORGES ACTU

JUIN 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Adresse : 10, rue de la Mairie
88390 LES FORGES

☎ 03.29.82.49.43

Secretariat :

accueil@mairielesforges.fr

Secrétaire Générale :

secretariat.general@mairielesforges.fr

Service technique :

technique@mairielesforges.fr

Service jeunesse :

jeunesse@mairielesforges.fr

ACCUEIL :

Lundi, mardi et jeudi :

8h30 à 11h30 et 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 11h30

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Mot du Maire : Rappel des règles de civisme

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

- Cartes nationales d'identité & passeports
- Bruits et nuisances : horaires
- Accueil de Loisirs d'été
- Recensement militaire
- Interdiction de tailler les haies
- Éclairage public
- Vigilance contre les cambriolages

3. QUOI DE NEUF ?

- Boîte à livres
- Travaux
- Concours photos 2024
- A vos agendas

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- Agence Postale
- Bibliothèque
- Déchetterie
- Informations en ligne sur

◆ MOT DU MAIRE : RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME

Chacun d'entre nous n'est pas censé ignorer les règles pour vivre en bon voisinage. Suite à plusieurs signalements en mairie, je tiens à rappeler quelques principes élémentaires :

- Bruits et nuisances sonores :

Lors d'une **fête à notre domicile**, prévenons nos voisins et veillons à réduire les sons à partir de 22h00, Les **abolements** fréquents d'un chien ou sa **divagation** peuvent gêner le voisinage ; prendre des dispositions pour les éviter sera apprécié par tous les habitants d'un quartier.

Les **horaires d'utilisation d'engins motorisés** sont réglementés par arrêté préfectoral.

Nous devons respecter ces horaires (**cf page 2**), et encore plus le dimanche, jour de repos pour la plupart.

- Trottoirs et voirie :

Le **stationnement permanent de véhicules sur les trottoirs** oblige trop souvent les piétons et poussettes à circuler sur la rue ce qui constitue un danger pour ces utilisateurs. La loi indique que chaque habitation doit disposer de deux stationnements sur la propriété, mais cela n'a pas toujours été prévu lors d'une construction antérieure. De même, les **containers poubelles** ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

- Vitesse :

Respectons la vitesse sur les voies départementales à 50 et les zones à 30. Soyons attentifs aux abords de l'école, des lieux publics et des commerces. Ce n'est pas toujours facile mais pensons aux autres.

- Préservons la nature :

Évitons les **dépôts sauvages** d'ordures en forêt, nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur la commune et de pouvoir utiliser celle de Golbey (cf jours et horaires en page 4). Tout dépôt sauvage peut être signalé en mairie. Utilisons les **composteurs** collectifs mis à disposition par la mairie et équipons-nous de composteurs individuels.

Le **lavage de voiture sur la voie publique** et à domicile est interdit, les eaux de lavage s'écoulant dans les collecteurs d'eau pluviale.

La loi prévoit des contraventions allant de 38 à 750 € en cas de manquement à ces règles de civisme. Évitez tous ces désagréments qui pourraient, au-delà de la gêne occasionnée, nous être coûteux.

Ce rappel n'a qu'un objectif, c'est le bien vivre ensemble et le respect de chacun. Nous sommes tous concernés pour le bien collectif.

INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

♦ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS / MAISON FRANCE SERVICE

Pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité, vous devez préremplir votre demande sur le site : ants.gouv.fr ou service-public.fr, puis prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées du secteur : Chantraine, Golbey, Epinal, Mirecourt, Thaon-les-Vosges.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre demande, vous pouvez prendre RDV à la

Maison France Services de Girancourt - Tél : 03.29.36.15.47 - Mail : lboye@pays-epinal.fr

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Nouveauté : M. Sylvain NICOLAS, conseiller numérique, est désormais présent les lundis de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h00 et les mercredis de 13h30 à 17h00

Permanence à la Mairie de Chantraine, tous les mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous.

♦ BRUITS ET NUISANCES SONORES : HORAIRES A RESPECTER

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 **Dimanches et jours fériés** : 10h00 à 12h00

♦ ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ 2024

Organisé **du 8 juillet au 2 août 2024**. Le thème pour les 3-6 ans : « *Les super héros* » et pour les 7-14 ans : « *Venez explorer le passé jusqu'au 20^{ème} siècle* ». Renseignements en Mairie : 03.29.82.49.43, jeunesse@mairielesforges.fr, inscriptions via le logiciel 3 D OUEST.

♦ RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16^{ème} anniversaire, **tous** les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

♦ INTERDICTION TAILLE DES HAIES 2024

Depuis le **samedi 16 mars**, il est interdit de tailler ses haies sur l'ensemble du département des Vosges et ce, **jusqu'au 15 août**, en raison de la nidification des oiseaux. (sauf si la sécurité est impactée)



♦ STATIONS VILVOLT

La commune est équipée de 2 stations VILVOLT par la C.A.E. (devant la Ferme Forgeonne et au rond point des Chasseurs). Pour toute information : agglo-epinal.fr et vilvolt.fr

Par téléphone, mail ou en direct auprès de l'Agence des Mobilités de la C.A.E : Place du Général de Gaulle - 88000 EPINAL hello@vilvolt.fr // 03.56.32.12.12

♦ VIGILANCE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Pour éviter les mauvaises surprises, prenez vos précautions. Prudence, vigilance, anticipation sont les bons réflexes à développer sans attendre. Au quotidien : protégez les accès, soyez prudent, soyez vigilant, ne commettez pas d'imprudences. Quelques conseils pour passer des vacances en toute tranquillité sur le site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Ma-securite/Partez-en-toute-serenite-avec-l-Operation-Tranquillite-Vacances>

QUOI DE NEUF ?

♦ BOÎTE A LIVRES



Une boîte à livres a été fabriquée et installée par les services techniques, rue de la Mairie (sur la façade de la Mairie). Elle a été alimentée par l'association « la Forge aux livres ». Elle est à disposition du public.



♦ TRAVAUX

Les travaux de construction du nouveau bâtiment ont pris un peu de retard en raison des intempéries et du délai de livraison de la dalle constituant le plancher du 1^{er} étage. Il devrait néanmoins être couvert pour septembre.

Depuis le 21/06, le parking de la mairie est inaccessible en raison de fouilles pour les divers raccordements (eau, gaz, électricité, etc....).

L'accès à l'école est possible en empruntant le trottoir de la mairie pour rejoindre le portail bleu. Le gros portail gris n'est plus accessible.

Les enfants fréquentant le centre aéré d'été pourront accéder au bâtiment scolaire par le portillon vert qui a été installé à proximité de la maison des associations, route de Mirecourt. Les parents en seront informés individuellement.

Suite aux fouilles du parking de la mairie, une fouille sera réalisée rue de la mairie pour changer la conduite d'eau permettant un débit plus important pour approvisionner le bâtiment et surtout pour des raisons de sécurité en cas d'incendie du secteur de la rue des Curtilles.

Divers travaux d'entretien ont été effectués :

- Coup de peinture sur l'ensemble des bacs à fleurs et la cloche, décapage du puits route de Mirecourt. L'embellissement du rond-point des Chasseurs a été entièrement revu et un nouveau massif a été créé route de Darney.
- Installation de panneaux d'interdiction de stationner devant les portes de l'école, de panneaux d'indication « école » et voies de passages pour piétons, route de Mirecourt et rue du 8 mai.
- Matérialisation d'une place de taxi.



♦ CONCOURS PHOTOS 2024

L'association du B.I.C. organise le concours photos 2024 sur le thème : « *les fleurs sauvages* ». Le concours est ouvert aux forgerons **du 01/04 au 31/08/2024**, règlement à demander en Mairie ou à : biclesforges@gmail.com

♦ ECLAIRAGE PUBLIC

Jusqu'au 1er septembre, l'éclairage public communal est en mode « été » : aucun allumage le matin ; en soirée, allumage au coucher du soleil et extinction à 23h00 toute la semaine sauf la nuit du samedi au dimanche à 24h00



♦ A VOS AGENDAS : MANIFESTATIONS À VENIR

- **Vendredi 28 juin** : Fête de l'école organisée par les Amis de l'école
- **Fête du village prévue les 6 et 7 juillet : annulée en raison des élections**
- **Dimanche 8 septembre** : « **Les Forges roulent** » : organisation par la Municipalité et les associations forgeronnes. Ouverture du village éphémère RD460 de 10h00 à 17h00.